

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Jessie Favreau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3c7769d00a33b4158d6d8f1a>

Date d'obtention : 2023-09-22 16:07:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier, il faut parler au jeune qui a été victime et à l'auteur du signalement. Ensuite évaluer l'événement selon la grille et vérifier les informations auprès des autres jeunes impliqués. Maintenant, nous devons déterminer si c'est un geste malveillant. Si tel est le cas, contacter le service de la police et confisquer l'appareil électronique. Si ce n'est pas le cas, rencontrer l'investigateur et remplir la grille si le geste semble impulsif. Confisquer les appareils si besoin et appeler le service de police. En d'autres cas, se référer au protocole de l'école si ce n'est pas de la pornographie juvénile (ex: photo à la plage en maillot).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est toujours important de se référer au protocole sexto. Garder la confidentialité pour préserver l'intégrité de l'élève. Intervenir avec tous les élèves nous rapportant une situation. Si un parent nous rapporte une situation externe, nous pouvons le rediriger vers le service de la police. Prendre le temps de rencontrer chaque élève impliqué. Une fois le dossier remis au service de police, ce n'est plus à nous de rencontrer les élèves impliqués, il se chargera de la suite des choses à moins d'une nouvelle dénonciation. Nous ne sommes pas mandataire de la police. Nous devons en aucun cas regarder une photo/vidéo à caractère sexuel.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, ce qui est le plus délicat est de rassurer les élèves témoins et des élèves non-concernés tout en freinant l'escalade que peut générer ce type d'événement. Il peut être circonstanciel de traiter chacun comme une victime indépendamment de leurs actes sans tomber dans le jugement et les propos accusateurs. La bienveillance est de mise. Je trouve sensible de confisquer des appareils électroniques de la maison sur la base unique d'un témoignage.